



PROVINCE DE QUÉBEC
CIRCONSCRIPTION DE BROME-MISSISQUOI
VILLE DE BROMONT

SÉANCE SPÉCIALE DU 21 FÉVRIER 2005 À 20 HEURES

ORDRE DU JOUR

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
 - 1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FÉVRIER 2005

2. **ADOPTION DU PROCÈS VERBAL**
 - 2.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 7 FÉVRIER 2005

3. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

4. **AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**
 - 4.1 PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE BROMONT À DIVERS ORGANISMES A BUT NON LUCRATIF, EXERCICE FINANCIER 2005

5. **AVIS DE MOTION, DISPENSE DE LECTURE ET PROJET DE RÈGLEMENT**
 - 5.1 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT D'UNE SOMME DE **DEUX CENT TRENTE ET UN MILLE HUIT CENTS DOLLARS (231 800 \$)** AFIN D'ACQUÉRIR UNE CAMIONNETTE, DEUX ROUES MOTRICES, CABINE ALLONGÉE, APPEL D'OFFRES TRV-02-2005 ET D'ACQUÉRIR UN CAMION DIX ROUES AVEC BENNE ET BENNE SUPPLÉMENTAIRE
 - 5.2 DISPENSE DE LECTURE LORS DE L'ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 896-2005 INTITULÉ « RÈGLEMENT D'EMPRUNT D'UNE SOMME DE **DEUX CENT TRENTE ET UN MILLE HUIT CENTS DOLLARS (231 800 \$)** AFIN D'ACQUÉRIR UNE CAMIONNETTE, DEUX ROUES MOTRICES, CABINE ALLONGÉE, APPEL D'OFFRES

TRV-02-2005 » ET D'ACQUÉRIR UN CAMION DIX ROUES AVEC BENNE ET BENNE SUPPLÉMENTAIRE

- 5.3 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876-2003 ET VISANT À AUTORISER LE DÉCOLLAGE ET L'ATERRISSAGE D'HÉLICOPTÈRES UNIQUEMENT DANS LA ZONE P05-513 ET LORS DE LA TENUE D'UN ÉVÉNEMENT SPÉCIAL
- 5.4 DISPENSE DE LECTURE LORS DE L'ADOPTION DES PROJETS DE RÈGLEMENT ET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 876-11-2005 INTITULÉ « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876-2003 ET VISANT À AUTORISER LE DÉCOLLAGE ET L'ATERRISSAGE D'HÉLICOPTÈRES UNIQUEMENT DANS LA ZONE P05-513 ET LORS DE LA TENUE D'UN ÉVÉNEMENT SPÉCIAL », LORS DE LEUR ADOPTION RESPECTIVE
- 5.5 ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 876-11-2005 INTITULÉ « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876-2003 ET VISANT À AUTORISER LE DÉCOLLAGE ET L'ATERRISSAGE D'HÉLICOPTÈRES UNIQUEMENT DANS LA ZONE P05-513 ET LORS DE LA TENUE D'UN ÉVÉNEMENT SPÉCIAL »

6. RÈGLEMENTS

- 6.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 894-01-2005 INTITULÉ « RÈGLEMENT MODIFIANT LES ARTICLES 1.4.4.6 (CERTIFICAT D'AUTORISATION D'AFFICHAGE), 1.5.1.1.3 (HOCKEY MINEUR «DOUBLE LETTRE» ET 1.5.8 (SOCCER) DU RÈGLEMENT 894-2004 ET AJOUTANT LES ARTICLES 1.5.2.3.1.3 (CENTRE COMMUNAUTAIRE : SALLE DE CLASSE ET GRANDE SALLE) ET 1.5.2.1.7.3 (CENTRE COMMUNAUTAIRE : SALLE DE CLASSE ET GRANDE SALLE) DU RÈGLEMENT NUMÉRO 894-2004 RELATIF À LA TARIFICATION, EXERCICE FINANCIER 2005 »

7. AFFAIRES COURANTES

7.1 TRÉSORERIE

7.2 TRAVAUX PUBLICS

- 7.2.1 ADJUDICATION DU CONTRAT DE RAPIÉÇAGE DU PAVAGE ET PAVAGE DE PETITES SURFACES À L'AIDE D'UN MÉLANGE BITUMINEUX (APPEL D'OFFRES TRV-03-2005)

7.3 URBANISME

7.3.1 MANDAT DONNÉ POUR RÉALISER UNE ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DU SITE 699A ET 699B, RUE SHEFFORD

7.3.2 PAIEMENT POUR SURDIMENSIONNEMENT – CARRÉ DE PINS, PHASE 1, LOT 1

7.4 **ASSAINISSEMENT DES EAUX**

7.5 **LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**

7.6 **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

7.7 **DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFE**

7.7.1 *ICI MAINTENANT* : PUBLICATIONS POUR L'ANNÉE 2005

8. **DIVERS**

8.1 ÉCHANGE DE TERRAINS, SERVITUDE ET DROIT DE PROPRIÉTÉ SUPERFICIAIRE À INTERVENIR ENTRE LA VILLE DE BROMONT ET IMMOBILIER SKI BROMONT INC. TOUCHANT UNE PARTIE DES LOTS 93, 96, 96-20 ET 345, CADASTRE OFFICIEL DU CANTON DE BROME ET LE LOT 597-1, CADASTRE OFFICIEL DE BROMONT

9. **AFFAIRES DU PERSONNEL**

10. **CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS**

11. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

12. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

LE GREFFIER

PIERRE SIMONEAU, O.M.A.